

Éditorial

Alerte : une réforme sous influence

Nul ne nie la nécessité d'une réforme de la PCP, ni d'un débat sur cette réforme, associant l'ensemble des citoyens et donc des ONG. Cependant, le projet de réforme porté par Maria Damanaki est profondément marqué par l'influence du modèle américain essentiellement libéral et conservationniste. Pour faire passer ce modèle en Europe et dans le monde entier, de puissantes fondations ont engagé un lobbying forcené, utilisant avec l'appui de leur argent tous les relais possibles pour influencer le grand public et les décideurs : scientifiques, journalistes, ONG environnementalistes. Le vocabulaire devient un enjeu de communication manipulé par des agences de lobbying. Ainsi, la surpêche, qui est souvent réelle, mais complexe, est présentée comme une donnée catastrophique généralisée. Les droits de pêche, qui peuvent aussi correspondre à des droits humains (au travail, à la sécurité des moyens de subsistance), deviennent des droits marchands. La nécessaire protection des océans devient la préservation de l'intégrité des océans au prix de l'exclusion des pêcheurs, et la pêche est chargée de tous les maux. La pêche artisanale est réduite à la petite pêche côtière, alors qu'elle a la possibilité de s'exercer sur la majeure partie des zones de pêche. La défense de cette petite pêche par les ONG se traduit aux États-Unis, mais aussi en Europe et ailleurs, par la mise sous tutelle de ces pêcheurs. En permanence, l'information sur la pêche, qui devrait vulgariser un domaine d'une grande complexité, se transforme en stratégie de communication avec des slogans très simplistes. Par exemple, la campagne de « fish fight » contre les rejets est profondément réductrice de la complexité du sujet. Une partie des rejets est due à des pratiques de pêche, et il faut travailler à leur réduction, mais une autre partie est liée à la politique de gestion par les quotas. Que penser par ailleurs d'une campagne anti-chalut qui associe ce dernier à l'explosion d'une bombe atomique sur le fond des océans ?

Le but de ces campagnes est de choquer systématiquement le public pour mener à des solutions simplistes qui ont toujours des effets pervers et aggravent les problèmes qu'elles sont censées résoudre.

Les ONG, comme les scientifiques, ont un rôle d'alerte à jouer pour attirer l'attention sur des problèmes, mais ce n'est pas à eux de mettre pour autant les pêcheurs sous tutelle. Le travail en commun avec les pêcheurs, leur accompagnement pour résoudre les problèmes, ne sont possibles que sur la base d'une confiance mutuelle. Assez de « com » et de « pensée unique », de l'information, du débat contradictoire, de la transparence !

Alain Le Sann



Sommaire

BRAVING TROUBLED WATERS

La pathologie de la gestion
d'une ressource naturelle
fluctuante

pages 2-5

OCEAN BUSINESS

Multinationales, fondations
et ONGE : les pêcheurs sous
tutelle

pages 6-14

MÉDITERRANÉE

Le naufrage organisé
de la pêche méditerranéenne

pages 15-16

Braving troubled waters

La pathologie de la gestion d'une ressource naturelle fluctuante

L'anthropologue néerlandais Rob Van Ginkel a vécu deux ans au sein d'une communauté de pêcheurs de l'île de Texel aux Pays-Bas. Il a étudié l'évolution de cette communauté durant 300 ans et analysé ses capacités de résistance, dans son livre *Braving Troubled Waters*. Nous présentons ici une traduction des dernières pages de sa conclusion. Titre et intertitres sont de la rédaction.

Les pêcheurs reconnaissent que sans aucune réglementation d'aucune sorte, la tragédie est imminente. Cependant, ils ont du mal à se débattre avec les incertitudes que les autorités extérieures à la pêche ont créées pour son avenir. Ils se sont toujours adaptés aux vicissitudes de l'écosystème et des marchés, mais actuellement beaucoup s'opposent aux pouvoirs fantasques qui vont bien au-delà de leurs capacités d'adaptation. Habituellement, les pêcheurs ont des horizons à court terme. Du fait des niveaux élevés d'incertitude, ils préfèrent un planning à court terme. Les incitations à adopter un nouveau mode de production sont inextricablement liées aux occasions de changement et aux coûts et bénéfices perçus. première vue, les pêcheurs semblent être très conservateurs. Souvent, ils s'opposent obstinément à tout changement du système de gestion des stocks, et au fil du temps, il leur est arrivé de laisser cours à leur mécontentement à travers des grèves, des manifestations, des blocus, des refus d'obtempérer et des affrontements avec des concurrents étrangers et des autorités. Du point de vue des pêcheurs eux-mêmes, ils ont en général de bonnes raisons d'agir ainsi. Ce livre souligne quelques contradictions des systèmes de gestion et des politiques des pêches, l'ambivalence des réponses que les pêcheurs tentent d'y apporter, et les résultats pervers du processus. Entre les buts poursuivis par la mise en place de politiques, et les résultats espérés, il semble y avoir un écart béant. Les nouveaux systèmes de gestion vont souvent à l'encontre des stratégies de pêche consacrées

par l'usage, des capacités d'adaptation, de la flexibilité et des comportements de détournement. Revendiquant culturellement une indépendance et un individualisme inhérents à leur métier, les pêcheurs sont souvent méfiants et n'acceptent pas l'ingérence des responsables chargés de la pêche et des réglementations, surtout lorsqu'ils considèrent que les mesures sont inadéquates et injustes. « Les motivations des acteurs de la pêche et la légitimité morale des mesures de gestions sont intimement liées aux objectifs et valeurs » (T. Veswtergaard, 1996). Au mieux, ils sont partagés face aux interventions extérieures. Cependant, il serait faux d'affirmer que les pêcheurs ne sont que des victimes fragiles de l'intervention de l'État. Ils essaient de faire pour le mieux dans un monde plein de restrictions et de structures, et ils naviguent sur des mers dangereuses au sens propre et figuré. Indépendamment du fait qu'on ne peut pas dire que les pêcheurs sont des acteurs autonomes – insérés comme ils le sont dans des configurations sociales plus larges – ils sont acteurs. Ils planifient, combinent, complotent et adaptent leur vie aux nouvelles réalités des systèmes de gestion, à l'affût des failles, enfreignant les règles s'ils estiment que c'est ce qu'il convient de faire et coopérant s'ils y trouvent un avantage. Tous les pêcheurs ne se contentent pas de réagir aux « règles du jeu », il y en a aussi qui sont des innovateurs actifs, qui essaient d'anticiper sur les contraintes imposées par l'État, afin de conserver le contrôle. Dans les deux cas, les pêcheurs confrontent les gouvernements nationaux et suprana-

tionaux à des situations auxquelles les autorités doivent répondre ultérieurement. Cette dynamique à double sens a profondément affecté la nature du processus de mise en place d'une politique des pêches. Prenons l'exemple de la politique de l'État sur le développement et la modernisation de la flotte. Ironiquement, elle a d'abord eu recours à des subventions pour financer un développement de la capacité et a ensuite utilisé l'argent public pour réduire cette capacité, taxant ainsi doublement les citoyens. On comprend ainsi qu'une telle dialectique ne tient pas auprès des pêcheurs qui ont d'abord reçu des encouragements à investir et ensuite ont été sévèrement limités dans leurs opérations. Ajoutant l'insulte à la blessure, ils ont été accusés de pratiquer la surpêche, alors qu'au début des années 70, ils suppliaient l'État de plafonner la puissance des moteurs. La dialectique est aussi évidente à un degré plus élevé de l'intégration.

Le système de gestion crée des contradictions et des résultats imprévus

Dans l'Union européenne, « les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux n'ont plus le monopole sur l'agenda politique. Ils définissent les politiques publiques par des interactions, des négociations et des compromis permanents » (Lequesne, 2000). Bien que les pêcheurs n'acceptent pas les innombrables règlements que Bruxelles leur impose, il est ironique de remarquer que, pour une grande part, ils ont été à l'origine de demandes de dispenses, de

clarifications et de spécifications qui ont conduit en retour à la multiplication des procédures bureaucratiques et des règlements. Ceci, parce que les changements dans les réglementations et les droits de propriété ont souvent de profonds effets distributifs et peuvent ainsi rencontrer une violente opposition. De tels changements n'émergent pas dans un vide institutionnel, mais impliquent des marchandages politiques et des manœuvres de la part d'individus et de groupes jouissant de diverses formes de pouvoir qui cherchent à influencer la règle du jeu et essaient de contrôler, négocier ou contester la définition, la légitimation et l'application du système (Jentoft, MacCay et Wilson, 1998). Les acteurs peuvent agir ainsi grâce à des stratégies de délibérations et de coopérations ou, au contraire, ils peuvent avoir recours à l'évasion, la violation, les litiges et d'autres formes de résistance et d'opposition à la règle. Les processus de médiation de groupes d'intérêts interfèrent souvent avec les objectifs politiques et les résultats de la définition des politiques sont susceptibles d'être manipulés par des intérêts puissants (Symes, 1999). La médiation d'intérêts conflictuels et les compromis qui en résultent peuvent amener à des solutions peu adaptées, maintenant ou aggravant la crise de la pêche. Les gagnants soutiennent les systèmes de gestion existants et essaient de faire en sorte de maintenir leurs profits, rendant les réformes internes difficiles. (Jentoft, 2006). Il se peut qu'il y ait aussi le phénomène de captation d'exclusivité, où des acteurs individuels puissants ainsi que des groupes semblent fixer les termes des règles, étant donné que les régulateurs ont tendance à s'identifier complètement avec leurs intérêts (Singleton, 2000). Du fait de ces processus politiques, cette approche assez directe du moyen d'arriver à ses fins, engendre ses propres complexités. Au

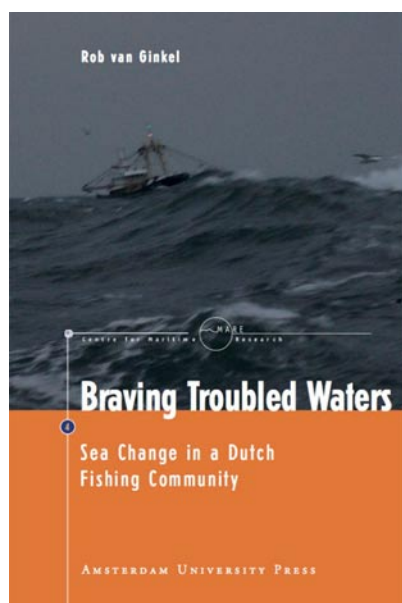
lieu d'être appliquées, les politiques de l'UE sont « traduites » par tout un éventail d'acteurs locaux qui restent contraints au niveau de l'État par des arrangements spécifiques entre sociétés, marchés et gouvernements. (Lequesne, 2000). Ainsi, n'importe quel projet de système de gestion crée inexorablement des contradictions et des résultats imprévus.

Les QIT amènent l'intensification et moins de capacités d'adaptation

Des systèmes de gestion réussis, ayant finalement mené au système de gouvernance de la fin du xx^e siècle basé sur les droits dans la pêche hollandaise de poisson plat, ont de plus en plus entravé leur principale faculté d'adaptation : leur capacité à changer d'attitude sur le court-terme en étant polyvalents. Face à une ressource en déclin ou à des marchés fluctuants, les pêcheurs ont été capables pendant des siècles de s'en sortir, à travers les vicissitudes écologiques et économiques, en ciblant des espèces différentes, en se diversifiant ou se spécialisant, multipliant leurs activités ou cessant temporairement la pêche, ne l'abandonnant de manière définitive qu'en dernier ressort. Cependant, avec l'attribution de quotas individuels trans-

férables, leur liberté de pouvoir agir ainsi a été considérablement réduite, ce qui les a obligés à développer leur activité dans une perspective à long terme. Il en résulte qu'ils se trouvent dans une situation dans laquelle la spécialisation et l'intensification ont pris une importance primordiale pour leur survie économique. D'après la logique « de l'économie de la flexibilité », l'intensification demande de plus grands investissements et peut enfermer les gens et leurs organisations dans des modes de réponses particulières « plus profondes », qui deviennent presque irréversibles (MacCay, 2002). L'investissement dans les droits aux quotas ne peut que conduire à un engagement à exploiter des ressources spécifiques sans qu'il y ait possibilité de revenir en arrière. En même temps, cela a rendu les propriétaires de quotas profondément sensibles aux directives autoritaires. Étant donné que la pêche hauturière nationale – y compris la flotte hollandaise sous d'autres pavillons – en est arrivée à tellement dépendre de la sole et du carrelet qu'elle « possède » virtuellement à elle seule la totalité du TAC européen pour ces espèces, elle est extrêmement vulnérable à la volatilité des après négociations des intérêts nationaux et supranationaux à Bruxelles. « Nous n'avons pas d'amis en Europe » selon Ben Daalder, le leader de la pêche hollandaise, suite aux mauvaises nouvelles pour les pêcheurs hollandais de poissons plats en été 2006. Les négociateurs de la pêche hollandaise dans les états-majors européens ne semblent pas avoir suffisamment de monnaie d'échange en poche pour participer avec succès aux négociations d'un prêt pour un rendu qui naissent des contradictions entre les intérêts nationaux et les règles internationales de régulation de l'effort de pêche pour répondre aux enjeux biologiques et environnementaux.

De tels marchandages caractérisent encore le processus de décision



du Conseil des Ministres. La faiblesse des aspects «transnationaux» de la politique européenne des pêches, explique pourquoi beaucoup de pêcheurs jugent la Politique Commune des Pêches comme un marchandage entre états, et n'estiment pas que leur métier a sa place dans le contexte d'un espace public européen (Lequesne).

La pathologie de la gestion d'une ressource naturelle fluctuante

Le procédé bureaucratique qui visait à trouver des solutions aux problèmes de surcapacité et de surexploitation est au contraire devenu une partie du problème. Des régimes de propriété privée formalisée peuvent couper la ressource de son contexte socio-culturel, «réduisant le capital social et la flexibilité écologique nécessaires à une gestion effective» (Jentoft, MacCay, Wilson, 1998). Imposer aux Pays-Bas une pêche basée sur les droits a abouti à plus de rigidité et à une perte de résilience. D'une manière plus générale, c'est un résultat inhérent à cette approche commande-et-contrôle de la gestion de la ressource naturelle qui «implicitement assume que le problème est bien délimité, clairement défini, relativement simple et généralement li-

néaire avec cause à effet. Mais lorsque ces mêmes méthodes de contrôle sont appliquées à un monde naturel mal compris, complexe et non linéaire et quand les mêmes résultats prévisibles sont attendus mais rarement obtenus, il en résulte de graves répercussions économiques, sociales et écologiques» (Holling et Meffe, 1996). Les conséquences non prévues et indésirables qui apparaissent à la suite d'interventions venant d'en haut, visant une diminution de la variabilité et la standardisation, sont «des écosystèmes moins résistants et plus vulnérables, des institutions plus myopes et rigides et des intérêts économiques plus égoïstes et plus dépendants, essayant tous de maintenir une réussite à court terme. C'est ce que Holling et Meffe appellent «la pathologie de la gestion de la ressource naturelle», une pathologie qui s'aggrave si les états répondent aux échecs du modèle autoritaire par des règles encore plus drastiques et des interdictions. Manifestement, la façon dont la pêche hollandaise de poisson plat a été gérée, des années 1970 jusqu'au début des années 1990, souffrait de cette pathologie et, malgré le désengagement de l'État de certaines responsabilités en faveur des

armateurs sous le régime de co-gestion actuel, un système de commande-et-contrôle est toujours bien en place. La pathologie l'est aussi. En dépit de la rhétorique européenne des principes de bonne gouvernance, d'ouverture, de participation, de responsabilité financière, d'efficacité et de cohérence, en fait, sa Politique Commune des Pêches reste fixée par le haut, les prises de décisions se faisant à huis clos, avec un engagement des pêcheurs pour la forme, des responsabilités obscures, de graves inefficacités et beaucoup d'ajustements incohérents. Elle est nettement envahissante, mais ne tient pas compte des motivations des pêcheurs, de leurs intérêts, de leur opinion et de leurs valeurs.

La privatisation interdit la flexibilité et la résilience

Ce qui est encore pire du point de vue des pêcheurs, c'est que ces droits sont totalement incertains. Ceci a été vrai dès le lancement du système des quotas. Au début, l'État supprimait les droits de débarquement une fois que la part nationale du TAC était épuisée. Ceci impliquait que, de facto, les quotas individuels transférables ne constituaient pas un droit de propriété sécurisé, puisque leurs propriétaires n'étaient pas sûrs de pouvoir prendre les quantités de poissons auxquelles ils avaient droit. En fait, dans ces conditions, les QRT aggravaient plus qu'ils ne s'opposaient à la «course au poisson», en particulier parce que leur mise en œuvre était aléatoire : les pêcheurs qui détenaient suffisamment de quotas réclamaient une surveillance plus ferme, mais tant que cela payait de détourner la loi, ils optaient pour une pêche et des débarquements illégaux. Voici comment ils définissaient la situation : puisqu'on ne pouvait faire confiance à l'État pour appliquer la loi, ils n'avaient d'autres alternatives que de se comporter comme des profiteurs. La dynamique sociale sous-jacente



Barbara Geertsema-Rodenburg, femme pêcheur des Pays-Bas à l'atelier Slowfish de Turin, octobre 2012. Phot. A. Le Sann

était que, pour assurer ses droits le mieux possible, chaque entreprise devait débarquer la plus grande part possible du TAC national en un temps le plus court possible, sans se soucier des limites individuelles. Avec une application plus sévère, et en particulier suite à l'introduction de groupes de co-gestion, ce type de comportement a changé. Cependant, il a fallu des efforts considérables pour que les pêcheurs se plient à la politique des pêches. La légitimité et la transparence ont été à la base du succès relativement important des systèmes de gouvernance récents. L'État a aussi encouragé les armateurs à investir en achetant davantage de droits de débarquement. La plupart des armateurs de Texel se sont empressés de le faire, se comportant précisément comme les économistes néo-classiques avaient prévu que les pêcheurs les plus forts et les plus efficaces réagiraient ainsi, car il y allait de leur propre intérêt, ils faisaient preuve d'un individualisme constructif en augmentant leurs droits de débarquement. Les patrons pêcheurs de Texel ont désormais à leur disposition une portion considérable de la part nationale des Tac de sole et de carrelet. En général, ils assimilent ces droits à débarquer une certaine quantité de poisson à la propriété de cette quantité de poissons nageant toujours dans la mer. Leur effort de pêche tend évidemment à se concentrer sur les espèces qu'ils ont « achetées ». S'ils devaient s'abstenir de le faire, les dépenses engagées pour acheter les quotas auraient été gaspillées et seraient donc des coûts hautement improductifs – une vraie perte. « Les droits de débarquer » ont donc tendance à se transformer en « obligation de capturer », ce qui peut avoir des conséquences écologiques préjudiciables. En plus d'empêcher la possibilité de s'adapter à un autre type de pêche et donc toute flexibilité et résilience, le système des quotas signifie que les quantités absolues de poissons que les détenteurs de droits peuvent

débarquer fluctuent d'année en année, et parfois brutalement. De ce fait, l'achat de droits de débarquement supplémentaires est un investissement précaire qui se prête aussi à une spéculation considérable : « un droit basé sur le pourcentage... offre moins de sécurité et de possibilité de commercialisation aux propriétaires (Rose, 2002). De plus, les réglementations des jours de mer sont en contradiction avec l'intérêt porté aux quotas, qui interfèrent avec le marché des transferts parce que, s'il y a sous-utilisation des quotas, leur offre sur le marché dépasse la demande, et les prix s'effondrent. La pire crainte des armateurs est qu'un coup de crayon de Bruxelles remplace leurs droits de débarquement par un régime de jours de mer.

Les pêcheurs savent s'adapter à un environnement en constante mutation

Beaucoup de problèmes émanent du penchant de l'UE pour une uniformité de la réglementation appliquée à tous les états membres. Ces règles et réglementations n'ont pas toujours de sens pour certaines pêcheries et elles peuvent être à l'origine « d'incitations perverses » et produire des « effets nuisibles » (Acheson, 2006). Le problème est que des simplifications génériques et uniformisantes par les états (J.C. Scott, 1998) visant une gestion technocratique d'environnements sociaux et naturels échouent la plupart du temps parce qu'elles sont en contradiction avec les connaissances pratiques locales et les savoir-faire contextuels qui ne peuvent être acquis que sur le terrain et par l'expérience. Des situations discrètes, dynamiques, composites sont manipulées pour devenir des données standardisées, agrégées, statiques et simplifiées dans le but de gérer et contrôler. Cependant, de tels projets de planification à grande échelle échouent la plupart du temps parce qu'ils ignorent ce que J.Scott appelle la « metis », tout un

éventail de compétences pratiques et d'intelligence acquise pour s'adapter à un environnement humain naturel en constante mutation ». Dans ce contexte, cela pourrait être une stratégie raisonnable pour des objectifs de gestion, de porter une attention plus soutenue aux savoirs des pêcheurs « tenant compte des fluctuations extrêmes de l'écosystème, relâchant en même temps cette supposition moderniste de prédictabilité associée au projet écologique de durabilité (Palsson, 1995). Ces modes de connaissances doivent être réintégrés dans des structures de gestion et de politique et l'idéal serait que les utilisateurs de la ressource soient étroitement associés à ce processus, parce qu'ils sont particulièrement concernés par le résultat. Pour s'adapter de manière optimale, ces stratégies devraient offrir de la flexibilité, étant donné que des forces lointaines, capricieuses, contingentes contribuant aux incertitudes et aux risques, affectent les ressources locales et leurs usagers. Nous devrions nous rappeler que toutes les structures de gouvernance « impliquent des équilibres entre stabilité et flexibilité, autorité et représentation, individu et société » (Hanna, 1999), alors que leurs résultats sont difficiles à prévoir et à contrôler. Ainsi, les acteurs et les communautés continueront à dépendre de la résilience sociale : leur capacité à faire face aux perturbations dues aux changements environnementaux, politiques et sociaux (Adger, 2000). À présent, cependant, la plus grande préoccupation économique des pêcheurs de Texel est de savoir comment survivre à la dépression actuelle causée principalement par les prix du carburant qui n'ont jamais atteint un tel niveau. S'il n'y a aucun signe annonçant la fin de la crise, les armateurs feront tout simplement ce que beaucoup de leurs prédécesseurs ont fait dans le passé : faire face aux temps difficiles par amour de leur mode de vie.

Rob van Ginkel

OCEAN BUSINESS, multinationales, fondations et ONGE : les pêcheurs sous tutelle

« La capacité des grandes fondations à agir comme gardiennes des systèmes économiques et politiques qui les maintiennent en vie est notoire. Pour atteindre leur but, elles se placent parfois au-dessus des critiques, voire des lois. Aujourd'hui, la gigantesque capacité financière, l'influence globale et les ramifications complexes de la fondation Gates ont amplifié les enjeux. Aucune décision importante dans le domaine de la santé publique ne peut plus être prise ou appliquée sans sa participation. Elle influence directement les orientations de la recherche scientifique. La tâche de ceux qui voudraient exercer un contre-pouvoir ou présenter une alternative est devenue à la fois plus nécessaire, plus urgente et plus difficile que jamais¹ »

On peut remplacer Gates par Packard (7^e fondation américaine), Moore (9^e), Walton Family (50^e), Pew (12^e) ou Oak, et la santé par la pêche et l'environnement marin, cette analyse se vérifie de la même manière. Derrière les bons sentiments et souvent la grande naïveté de tous ceux qui veulent nous persuader qu'ils ont trouvé la solution miracle pour mettre fin au pillage des océans et à leur épuisement se cache en effet une stratégie coordonnée mise au point au sein de quelques fondations américaines entre 1995 et 2005 : répondre à la crise réelle des pêches et des océans par la généralisation des principes du capitalisme libéral dans les pêches. Cette stratégie a été mise en œuvre aux États-Unis principalement², et les fondations veulent l'étendre au monde entier et plus particulièrement en Europe, premier marché de la planète, à l'occasion de la réforme de la Politique commune des Pêches (PCP).

De puissantes fondations en réseau mobilisées pour sauver les océans

Les années 1990 sont marquées par des signes évidents d'une crise de la pêche et de la santé des océans. la suite du Sommet de la Terre à Rio, la FAO élabore un code de conduite pour une

pêche responsable en 1995. Dans ces mêmes années, Greenpeace lance sa campagne contre les filets maillants dérivants qui aboutit à une décision d'interdiction aux Nations unies. Le débat sur l'interdiction du chalut est également lancé dès 1994. En 1995, Unilever et le WWF initient la création du MSC (Marine Stewardship Council) pour labelliser les pêcheries durables. Cette période correspond aussi à la création de l'OMC (1995), à l'affirmation des idéologies libérales, au spectaculaire enrichissement de milliardaires et d'entreprises (Bill Gates et Microsoft), à l'affaiblissement et à la contestation du rôle des États et des politiques publiques. On voit donc se multiplier les partenariats public-privé, ONG et entreprises. Les fondations, qui se multiplient aux États-Unis, résultat de l'aggravation des inégalités et de ce processus de libéralisation, vont fournir le carburant (l'argent) et les idées pour renouveler les pratiques dans divers domaines comme la santé, l'environnement, etc. Certaines fondations, parmi les plus puissantes, deviennent à la fois des « think-tanks » et des financeurs de l'action pour la protection des océans qu'elles choisissent comme terrain d'intervention privilégié. Curieusement, elles ciblent presque uni-

quement la pêche – la surpêche – qui devient la principale menace pour la santé des océans alors que, dans le même temps, se développe l'exploitation du pétrole off-shore, problème sur lequel elles sont étonnamment silencieuses, jusqu'au désastre de DeepWater Horizon dans le Golfe du Mexique. Certains se demandent même si cette critique centrée sur la pêche n'aurait pas permis de neutraliser les oppositions des pêcheurs à l'extension de l'exploitation off-shore et d'affaiblir leur présence au large. Difficile bien sûr de prouver de telles allégations...

Trois fondations américaines, Packard, Moore et Walton Family (Wal Mart), investissent des fonds considérables dans la protection des océans ainsi que Pew Trusts. Plus récemment, une autre fondation anglo-saxonne, basée en Suisse, Oak, est venue s'ajouter au réseau des fondations américaines. Une personne joue un rôle majeur dans la constitution du réseau des fondations et d'ONG environnementalistes qui décide de peser sur la politique des pêches aux États-Unis, Jane Lubchenco. Elle réussit à tel point qu'elle devient directrice du NOAA, nommée par Obama en 2008, en charge de la politique des pêches et des océans. Son objectif est clair : généraliser les « catch shares », les QIT³ à

1. In Michelle BERTHO-HUIDAL. *Charity business, le grand marché de la santé mondiale*, éd. Vendémiaire, Paris, 2012. 230 p., pp. 128-129.

2. Ainsi qu'en Nouvelle-Zélande, au Chili, et pour certains stocks en Europe. Mais dans sa vision systématique et dans l'usage du tandem ONG environnementale et Fondation, ce sont les USA qui servent de laboratoire.

3. Quotas Individuel Transférables marchands sur une ressource qui est au départ un bien commun de l'humanité.

l'américaine. Les écologistes libéraux ont pris la commande des pêches aux États-Unis et ils rêvent d'étendre leur modèle au monde entier et particulièrement en Europe. Biologiste de renom, Jane Lubchenco a été membre de la Pew Ocean Commission, de la fondation Packard, vice-présidente d'Environment Defense Fund (EDF), responsable de l'aquarium de Monterey Bay, de Sea Web, du World Resources Institute. Toutes ces structures ont joué un rôle clé dans la promotion des approches libérales et conservationnistes des pêches et la modification du système de gestion des pêches des USA en 2006. On la retrouve également à la Royal Swedish Academy of Sciences. La Suède joue aujourd'hui un rôle majeur en Europe pour promouvoir ces idées. Ajoutons pour clore cette liste qu'elle est très proche de la Commissaire européenne en charge de la pêche, Maria Damanaki, qu'elle rencontre régulièrement et ouvre grand la porte aux ONG, en particulier EDF, l'ONG américaine la plus libérale, anciennement dirigée par Jane Lubchenco.

Une approche libérale des pêches

EDF, sous la responsabilité de Jane Lubchenco, a été le plus fervent promoteur des QIT aux États-Unis. « Les pêcheurs sont habituellement autorisés à acheter et vendre leur quota en vue de maximiser leur profit. Ceci aide à orienter la pêche vers la plus grande efficacité et récompense les pêcheurs les plus innovants qui peuvent abaisser leurs coûts et fournir un produit de qualité qui obtiendra un bon prix sur le marché⁴. »

Chacune des fondations conserve une orientation privilégiée pour ses financements. Ainsi, Pew finance surtout des universités, chercheurs et programmes de recherche. Moore finance

des activités et ONGE diverses. Packard privilégie les actions en direction des consommateurs et des chaînes de distribution à travers le MSC.

Toutes ces fondations – Moore, Packard, Pew, Oak et autres – se retrouvent pour soutenir les mêmes ONGE et promouvoir des options libérales. La fondation Packard a le mieux exprimé ces orientations dans son document de stratégie 2006-2011⁵. Il s'agit de « combiner l'innocence et l'innovation du marché libre avec les ressources sans restriction des organisations charitables ». Pour atteindre les objectifs, le programme de Packard utilise « une combinaison des approches du marché et de l'action politique ». Trois axes d'intervention sont déterminés :

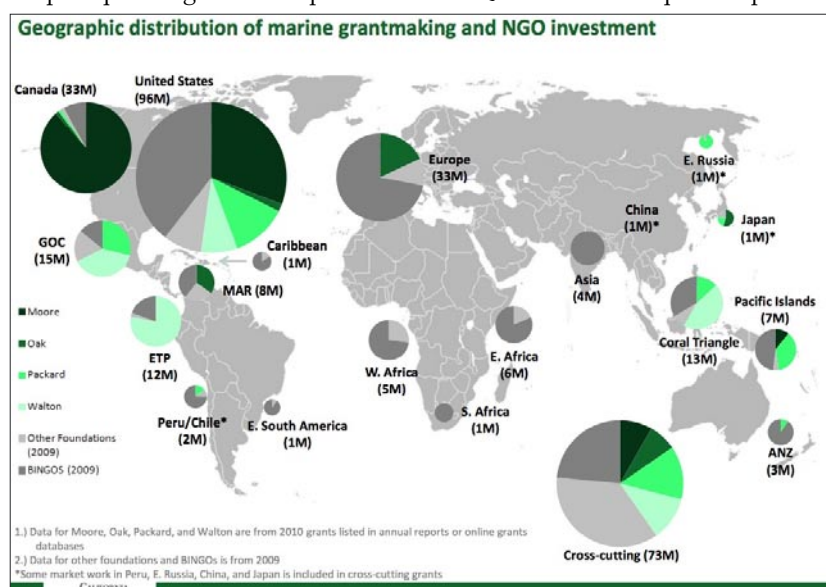
- L'action par le marché : développer une demande pour des produits de la mer durables pour transformer les marchés, l'aquaculture et les pratiques de pêche.
- Réforme des politiques : renforcer les pratiques de gestion des pêches et

de l'aquaculture, protéger les habitats dont dépend le poisson.

- Renforcement des capacités : développer une culture de la conservation.

L'action sur le marché peut inclure par exemple la certification des produits de la mer durables, la sensibilisation du public et des consommateurs, le partenariat avec les principaux acheteurs de produits... « le secteur privé sera appelé à montrer son leadership en créant les conditions d'une réforme des réglementations ». La fondation vise aussi à renforcer le partenariat entre les ONG et les grandes entreprises. Elle cherche surtout à développer les partenariats avec les entreprises puissantes comme Wal Mart, la première entreprise mondiale.

Pour accroître l'impact de l'action philanthropique, la fondation Moore se réclame de l'éthique de la Silicon Valley : « un endroit où une immense richesse continuera d'être produite pour longtemps ». Elle promeut les QIT et des « banques de permis »



L'illustration précédente est une estimation par les ONGE des dons consacrés aux actions Océans. Nous avons réalisé un panorama plus complet sur les séries temporelles (2000) pour certaines fondations, en affinant la ventilation sur les thématiques transversales mentionnées ici. (cross cutting). Nous n'avons par contre pas pu accéder aux autofinancements des grosses ONG qui figurent ici (BINGOs).

Notre propre estimation sur l'Europe est de 75 M US\$ (non compris des 24,7 M US\$ identifiés sur les BINGOs pour la seule année 2009).

4. Site EDF.

5. The David and Lucile Packard Foundation, *Strategy for Market-Intervention tools to Conserve Marine Fisheries*, 2007, 12 p.



Jane Lubchenco et Maria Damanaki à Bruxelles en mai 2012.

comme moyens pour répondre aux besoins de la société et encourager la préservation de l'environnement dans le cadre des catch shares.

Pew Trusts est fortement marqué à son origine par l'extrême conservatisme de ses fondateurs. L'un des trusts avait pour mission «de libérer le peuple américain des maux de la bureaucratie, de le rallier aux valeurs du libre marché, et de l'informer sur le combat, les persécutions, les sacrifices et les mots qui ont permis la liberté de l'individu⁶». Il est difficile d'affirmer que Pew, qui s'est réorganisé depuis, soit toujours le promoteur des valeurs conservatrices américaines, mais il est étonnant de constater que Pew Charitable Trust a été conseillé par le sénateur ultra conservateur Warner, ancien secrétaire d'état à la Marine. Pew a organisé début septembre 2012,

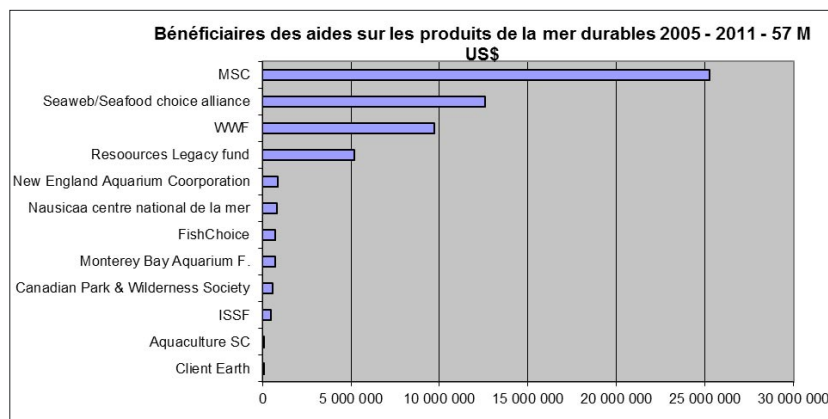
en partenariat avec l'Atlantic Council, une rencontre où est intervenu Leon Panetta, le Secrétaire à la Défense, pour promouvoir la signature par le Sénat de la loi sur la mer⁷. L'intérêt de cette signature n'est pas en cause, mais Pew, en lien avec les entreprises pétrolières, les entreprises intéressées par les terres rares des fonds océaniques, est l'un des fondateurs de «l'American Sovereignty Campaign», animatrice de cette campagne. L'argumentaire explique qu'il s'agit de conforter la puissance militaire des EU sur les océans et leur accès aux ressources des fonds marins. Il n'est donc pas étonnant de retrouver Pew au cœur de la campagne pour la création de la réserve intégrale des Chagos, destinée en fait à protéger la base aéronavale de Diego Suarez, dans l'Océan Indien. Pew est donc loin d'être une fondation pétrie de bons sentiments...

Toutes ces fondations inscrivent leur politique libérale dans une vision conservationniste fortement marquée par la tradition américaine de la défense de la «Wilderness», la nature vierge.

Une approche conservationniste socialement destructrice

Cette approche se caractérise par deux éléments : l'environnement constitue la priorité dans la hiérarchie des

objectifs⁸ et la conservation vise à préserver l'intégrité des océans en créant le maximum de réserves intégrales. Cette politique a été appuyée par George Bush qui a créé une grande réserve dans le Pacifique quelques jours avant la fin de son mandat. La promotion des AMP (Aires Marines Protégées), en particulier sous la forme de réserves intégrales, est souvent associée à la politique des QRT et à l'interdiction du chalutage. Ainsi, Conservation International, l'une des ONG gestionnaire de nombreuses réserves marines, déclare sur son site : «Ainsi, de fait, la propriété (des quotas) crée des incitations pour une meilleure gouvernance... CI prône ainsi les AMP co-gérées comme un modèle qui permet les engins artisanaux non destructeurs et non le chalut de fond». En échange des restrictions pour les pêcheurs, les ONG conservationnistes veulent développer le tourisme comme source alternative de revenus. Cependant, de telles reconversions ne sont pas toujours possibles et, surtout, les bénéficiaires en sont rarement les pêcheurs. De plus, l'impact environnemental de ce tourisme destiné aux clients aisés est souvent bien plus important que celui de la pêche locale. Le 10 octobre 2012, à Hyderabad, en Inde, des organisations de pêcheurs et une ONG (ICSRF) ont témoigné des effets catastrophiques de la politique d'exclusion des pêcheurs des réserves⁹. Pradip Chatterjee du NFF (Forum National des Pêcheurs en Inde) a rappelé que les pêcheurs souhaitaient la protection des ressources marines et côtières, mais il a aussi insisté : «Ne nous détruisez pas au nom du développement, et ne nous tuez pas au nom de la conservation. Les communautés de pêcheurs sont déplacées par les 'activités de développement', et leurs moyens d'existence sont détruits.



6. Source Wikipedia.

7. Communiqué de presse du 5 septembre 2012, «Law of the sea is vital to us national interests».

8. Site Pewtrusts.

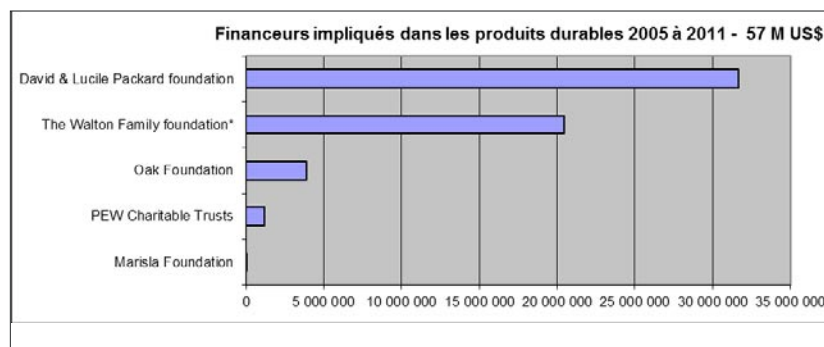
9. *Samudra News Alert*. 11 octobre 2012.

Même si les communautés se battent pour protéger les ressources marines et côtières de ces massacres environnementaux, ironiquement, au nom de la conservation, ces mêmes communautés de pêcheurs artisans sont interdites d'accès aux ressources qu'elles ont toujours pêchées.» Le représentant des pêcheurs Sud Africains précise que «les communautés en Afrique du Sud subissent une seconde vague de dépossession... C'est une vague qui est alimentée par le programme international de conservation». Riza Damanik, de KIARA en Indonésie, a dénoncé «les violations des droits humains au nom de la conservation des océans. On demande aux pêcheurs de payer pour l'usage de ressources qu'ils ont depuis si longtemps considérées comme leurs». Un pêcheur du Honduras témoigne également: «Nous ne voulons pas d'un développement touristique du type de Roatan, où les pêcheurs ne peuvent plus pêcher, et où il y a des interdictions pour les communautés locales. Nous aimons protéger la zone parce qu'elle nous assure les moyens de vivre des ressources de la mer. Nous ne voulons pas disparaître.»

Bien évidemment, toutes ces associations écologistes signent de grandes déclarations sur leur volonté d'assurer la participation des pêcheurs et de leurs communautés, mais à partir du moment où la priorité absolue est donnée à l'environnement, quel qu'en soit le coût social, cette participation est naturellement biaisée et sert surtout d'alibi à la mise sous tutelle des pêcheurs par les ONGE.

Les ONGE au service des fondations

Il ne se passe pas une semaine sans que les médias nous informent de l'épuisement des océans en s'appuyant sur une étude scientifique, un film, un



communiqué d'une ONGE. Les fondations se mettent rarement en avant, mais elles soutiennent l'action des ONGE par leurs financements. Elles en créent même parfois¹⁰. Elles ont ainsi soutenu la création d'Océana, qui a reçu des millions de dollars depuis 2000¹¹, et est devenue l'une des ONGE les plus puissantes et les plus écoutées par les médias.

Pew a ainsi initié la création de la coalition Océan 2012 avec des financements d'Oak. La directrice d'Océan 2012 est une ancienne responsable de Greenpeace. La plupart des ONGE conservent leur autonomie d'action – surtout lorsqu'elles disposent de fonds propres récoltés auprès du public, comme Greenpeace. Elles conservent aussi leurs options propres – ainsi en Europe, elles sont nombreuses à rejeter les QIT et la privatisation. Océan 2012 (fortement pilotée par le programme marin européen de PEW), après des hésitations, a fini par condamner cette proposition de Maria Damanaki, même si elle soutient de nombreuses autres propositions de la réforme de la PCP. Océan 2012 précise d'ailleurs son point de vue de la manière suivante: *Si un système européen des droits de pêche basé sur les outils de marché est introduit, les droits transférables ou les quotas devraient être soumis à la fois à des critères sociaux et environnementaux, pour déterminer qui gagnera le droit d'accès, et basé sur un système de vérification régulière, qui le perdra.* Il n'y a pas meilleure expression de la volonté

d'une mise sous tutelle rigide de l'ensemble des pêcheurs.

Il ne s'agit pas de nier l'intérêt de l'ensemble des actions qu'elles mènent – qui sont souvent nécessaires. Cependant, quand elles reçoivent des financements de ces fondations, elles entrent – consciemment ou non – dans le programme stratégique défini par ces dernières. D'ailleurs, si elles s'en détachent trop nettement, elles se font rappeler à l'ordre, comme ce fut récemment le cas pour Océan 2012, sans doute trop critique sur la question des QIT.

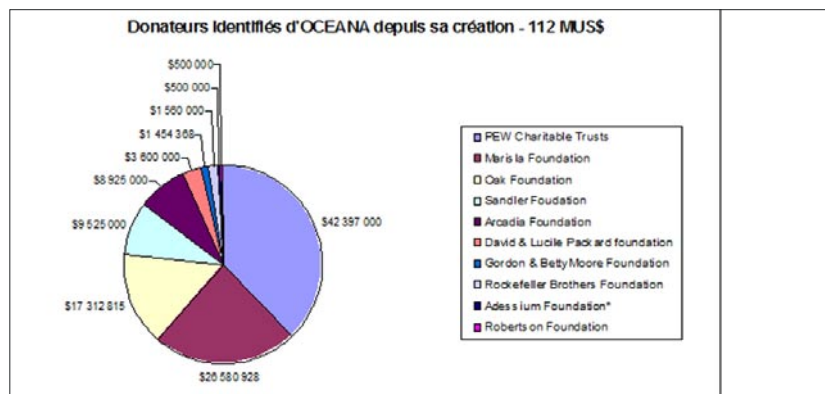
Beaucoup de ces ONGE n'existeraient sans doute pas sans l'argent de ces fondations. On peut se demander en quoi beaucoup d'entre elles sont représentatives de la société comme elles le prétendent. Elles représentent des intérêts et des positions, certes respectables pour la plupart d'entre elles, mais lorsqu'elles dépendent à ce point des fondations, ne représentent-



Riza Damanik, secrétaire général de Kiara.

10. Seaweb, Oceana.

11. Nous en identifions au moins 120 M US\$, plus probablement 150 M US\$, dont au moins 40 M US\$ rien que pour PEW.



Source: Bases de données publiques des fondations, IRS FI1990.

elles pas aussi les intérêts idéologiques et financiers de ces fondations ?

N'y a-t-il pas un énorme déséquilibre de moyens et donc de pouvoirs entre ces ONGE qui disposent d'énormes moyens, et les représentants de pêcheurs artisans ou d'autres ONG – comme Pêche et Développement par exemple – qui privilégient les aspects sociaux et humains dans la pêche. On pouvait auparavant considérer que les intérêts des lobbies les plus puissants de la pêche étaient les seuls représentés dans les médias et les instances européennes. Il est sain de sortir de ce tête-à-tête entre ces lobbies de la pêche et les autorités, mais aujourd'hui, la disproportion des moyens entre les ONGE et les représentants traditionnels des pêcheurs – particulièrement des artisans – est telle, qu'on peut s'interroger sur le respect des principes démocratiques. Ainsi, une coalition d'ONGE très puissantes – déjà financée sur d'autres programmes par les fondations – Seas at Risk – reçoit 550 000 \$ pour sa participation aux réunions des CCR (Comités consultatifs régionaux) alors même que les représentants des Comités des Pêches français concernés n'ont guère de moyens financiers et humains pour y participer assidûment, et ne parlons pas du Collectif Pêche et Développement qui n'a pas un centime pour cela et y participe bénévolement !

Cette débauche de dollars qui inonde les ONGE fait d'ailleurs courir le risque d'une manipulation des pêcheurs – de certains qui correspondent aux critères définis par ces ONGE. Dépourvus de moyens financiers et souvent marginalisés, certains pêcheurs peuvent être sensibles aux sirènes des ONGE, et servir en toute honnêteté de caution aux puissants intérêts promus par elles. Cette alliance peut préfigurer un processus largement avancé aux États-Unis. Les ONGE ont reçu des sommes importantes des fondations pour soutenir de petites organisations de ligneurs et leur financer l'achat de droits de pêche. Ces ONGE achètent même des droits de pêche à ceux qu'elles veulent éliminer pour les redistribuer aux pêcheurs qui correspondent à leurs conceptions. Le processus de création de ces Trusts est en marche en Europe, en particulier en Écosse ; en 2012, plusieurs fondations ont créé un « sustainable inshore fisheries trust » (SIFT). Les pêcheurs ne sont d'ailleurs pas insensibles aux possibilités offertes par les QIT comme le montrent les pêcheurs basques espagnols qui ont vendu la majeure partie de quota de thon rouge à des éleveurs espagnols de thons. Ils l'ont vendu à une valeur supérieure à celle de leur pêche virtuelle !

Ce sont ces pêcheurs qui étaient choyés par Greenpeace contre les méchants industriels de l'île d'Yeu

qui mettaient de « gigantesques filets dérivants de 2,5 km¹² » au milieu de l'Atlantique. Tout récemment, la NEF – la New Economic Foundation – une organisation pourtant bien en cours dans les milieux alternatifs – a publié une étude, largement reprise par les médias, sur l'intérêt économique d'un arrêt de la pêche en Europe pendant quelques années afin de restaurer les stocks et la profitabilité de la pêche. On peut douter du sérieux de cette approche économique, mais elle fait clairement appel au capital privé pour financer cet arrêt. En dehors de quelques grandes entreprises, ce seront des fondations qui viendront sans doute apporter les financements nécessaires et mettront ainsi les pêcheurs sous leur tutelle. C'est bien ce qui se passe aux États-Unis où le processus est en cours avec la bénédiction de Jane Lubchenco.

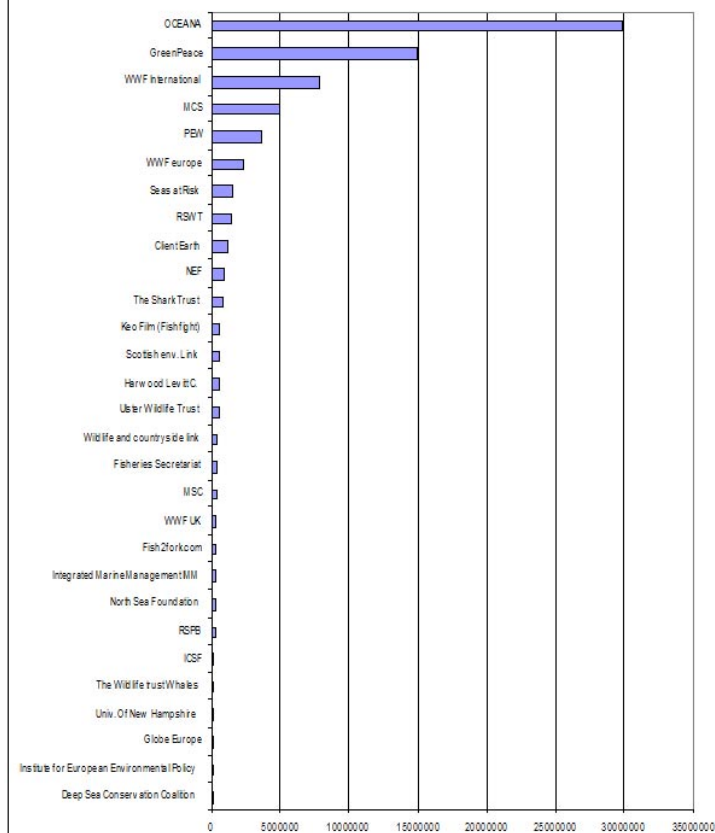
Le lobbying des scientifiques

Les fondations ne se sont pas engagées dans leurs projets pour la protection des océans sans s'assurer des financements scientifiques de leurs projets. Plusieurs universités, des centres de recherches et des chercheurs sont donc largement financés pour mener des recherches sur les thèmes intéressant les fondations. Ainsi, s'est rapidement constitué un réseau international de chercheurs partageant globalement les mêmes analyses et se renforçant mutuellement. Les fondations ont aussi veillé à ce que les résultats de ces recherches permettent de peser sur l'opinion publique et sur les choix des autorités politiques.

Des stratégies de communication sont largement financées avec la création de sites, des publications d'ouvrages, d'articles, des campagnes coordonnées par des entreprises de communication et de lobbying. Ainsi, Oak Foundation a financé un cabinet de lobbyistes de Bruxelles travaillant

12. Cette longueur est courante pour les petits fileyeurs artisans avec 2 à 3 hommes embarqués et même largement dépassée...

Estimation des bénéficiaires 2000-2011 : Europe en US \$
total identifié 73,7 M US \$



Source: Bases de données publiques des fondations, IRS F1990.

indifféremment pour des ONG et des multinationales, Harwood Levitt Consulting. Le projet s'intitule « Domino » : il est financé pour 461 455 \$ par Oak et son but est ainsi décrit : « Assurer la conservation des stocks de poissons en changeant la politique européenne des pêches. Le but est de renverser le statu quo en renforçant la prise de conscience et en créant un scandale public sur les niveaux actuels de surpêche et de corruption, rendant ainsi difficile pour les politiques d'apparaître comme les défenseurs de cette situation. Les politiques auront l'opportunité de démontrer leur opposition et de prendre leurs distances avec de telles pratiques en favorisant une réforme de la PCP qui assure la restauration des stocks et une durabilité

à long terme¹³. ». On peut constater que l'action de ce cabinet est assez efficace. L'objectif des fondations est atteint. Le public et les journalistes peu curieux sont persuadés que les poissons disparaissent et que les mers seront vidées en 2048, que les pêcheurs sont des voleurs puisqu'ils ne paient pas les poissons qu'ils vont pêcher et que donc les QRT mettent fin à ce scandale (cf. Charles Clover dans « Surpêche »¹⁴), que les réserves sont la seule solution pour sauver la biodiversité. Les chercheurs soutenus par les fondations mènent un travail rigoureux, ceci n'est pas en cause. Cependant, les travaux et les thèses des scientifiques, leur traitement des données, la validité de ces données, tout cela est débattu par d'autres scientifiques

qui ont beaucoup plus de mal à faire entendre d'autres voix, surtout s'ils mettent l'accent sur l'amélioration de nombreux stocks. Ainsi qui connaît en Europe Ray Hilborn, un spécialiste des pêches reconnu aux États-Unis, qui critique fréquemment les thèses de Pauly¹⁵ – conseiller d'Océana, membre de son directoire et prophète de « l'aquacalypse » en 2048 ? Les thèses en faveur des QRT sont également combattues par de nombreux chercheurs, mais elles ont moins d'écho que celles des scientifiques portés par l'idéologie libérale. Plus gravement, alors que les scientifiques soutenus par les fondations monopolisent les médias, d'autres scientifiques travaillant avec les pêcheurs et financés par la recherche publique sont d'emblée suspects de partialité, quand ce n'est pas d'absence de rigueur scientifique. Ainsi, un journaliste du Monde que j'interrogeais sur un refus de reconnaître la validité des études d'IFREMER sur plusieurs stocks de poissons de grands fonds, constatant une amélioration de la situation, me répondit que ces chercheurs spécialisés sur le sujet faisaient « de la science déclarative » (*sic*!) parce que leurs études n'étaient pas soumises au jugement de leurs pairs. Ceci est évidemment totalement faux, puisque ces études sont discutées et validées par d'autres scientifiques au sein du CIEM, mais pas par des scientifiques du réseau Pauly, soutenu par les fondations. Ces scientifiques d'IFREMER avaient surtout le tort de valider, à partir de leurs études, la possibilité d'une pêche limitée et encadrée sur les grands fonds, qui est vilipendée par principe par les ONG et les fondations. En réalité, c'est une pensée unique qui a réussi à s'imposer dans l'opinion après plus de 10 années de matraquage médiatique. Pourtant le débat fait rage entre les chercheurs sur

13. Site Oak Foundation.

14. Charles CLOVER, *Surpêche, l'Océan en voie d'épuisement*, éd. Demopolis et WWF, Paris, 2008, 360 p.

15. Ray HILBORN, *Overfishing, what everyone needs to know*, Oxford University Press, 2012, 150 p.



La fille de Mick Jagger pour la compagnie Fishlove.

le diagnostic de l'état des ressources et sur les solutions à mettre en œuvre. En Europe et surtout aux États-Unis, on constate une amélioration de l'état des ressources avec ou sans QIT, mais les ONGE refusent de le reconnaître publiquement et continuent de seriner les mêmes données dépassées sur un épuisement généralisé parce que les fondations, et elles-mêmes, ont basé leur stratégie de mobilisation de l'opinion sur l'image d'une dégradation permanente et généralisée de l'état des ressources.

Replacer les pêcheurs, particulièrement les artisans, au cœur de la gestion des pêches.

Il existe pourtant, dans les pêches comme ailleurs, une diversité des points de vue et des approches scientifiques. Les analyses dominantes actuelles sont inspirées par des chercheurs souvent biologistes, d'abord préoccupés par la préservation de l'environnement marin et par des économistes libéraux qui appliquent des modèles économiques conçus pour des activités de production, à des activités de cueillette qui sont, par nature, dépendantes d'un environnement fluctuant, en évolution permanente et dont la productivité est très aléatoire. Quel sens y a-t-il à vendre des droits de pêche pour des poissons qui dispa-

raissent, parfois indépendamment de pratiques de surpêche accélérant le déclin des stocks ? On sait que des stocks peuvent disparaître parce que les conditions environnementales ont changé. Les pêcheurs bretons du début du ^{xx}e siècle qui ont vu disparaître les sardines en ont mesuré les conséquences, au point de souffrir de la faim.

Que veulent dire ces rappels permanents à la nécessité de suivre scrupuleusement les avis scientifiques fondés sur des modèles qui ne permettent pas d'intégrer la complexité du fonctionnement des écosystèmes marins ? Pour des chercheurs Norvégiens et Canadiens : « l'analyse actuelle des populations, produit de la science halieutique, l'a transformée en un objet gérable à travers des quotas. Il en résulte l'affirmation de logiques financières qui réduisent la durabilité d'un système qui visait pourtant à créer une pêche durable¹⁶ ». Le débat est donc vif entre les scientifiques eux-mêmes. Quel avis doit-on suivre ? Il est bon que la décision revienne à d'autres que les scientifiques eux-mêmes. Des concepts et des propositions qui sont assénées comme des vérités incontestables sont en fait critiquées et contestées. Ainsi du RMD (Rendement Maximum Durable), comment peut-il être fixé quand la productivité de l'écosystème varie en permanence ? Que faire du

RMD si la pêche ne représente qu'une faible part de la mortalité comparée à celle qui est provoquée par les cétacés ? Le Canada pêche environ 1 million de tonnes, quand les phoques consomment chaque année 12 millions de tonnes et l'ensemble des cétacés 19 millions. La rigidité des mesures de gestion et d'encadrement empêche souvent les pêcheurs de s'adapter aux modifications des ressources. Le système des quotas les oblige à pêcher telle espèce alors même qu'une autre peut proliférer sans qu'ils puissent la pêcher. Certains scientifiques font ironiquement remarquer que la crise des pêches s'est plutôt aggravée avec la multiplication des mesures de gestion. C'est sans doute exagéré, mais cela mérite réflexion. Ainsi, pendant des décennies, les scientifiques, et maintenant les ONGE, n'ont eu de cesse de dénoncer les captures d'immatures, exigeant toujours plus de sélectivité et une augmentation des maillages. Aujourd'hui de nombreux chercheurs, et IFREMER elle-même, reconnaissent que cette pratique de sélection des poissons adultes déséquilibre le stock. Une surprotection des juvéniles n'est pas toujours efficace, car s'il y a moins de poissons dans une classe d'âge, ils disposent de plus de nourriture et croissent plus vite. Il peut donc être contre-productif de faire trop de sélectivité, ce qu'il faut préconiser c'est une pression équilibrée et mesurée sur l'ensemble du stock¹⁷. D'autres chercheurs ont montré qu'il fallait au contraire cibler les poissons les plus jeunes pour laisser les plus âgés se reproduire en abondance¹⁸. L'approche de la gestion des stocks est loin d'être simple ! Certains ont fait remarquer (J. Kristjansson) que les problèmes sur la morue sont apparus lorsqu'on a commencé à augmenter les maillages, à la demande des chercheurs !

16. *Regards sur la terre 2011* : « Dossier océans : la nouvelle frontière », Armand Colin, Paris, 360 p.

17. Communiqué de presse IFREMER, 5 mars 2012, *Vers une nouvelle approche de la pêche*.

18. Paul VENTURELLI, « Keep only small fish and let the big ones go », Science Daily, nov. 2008.

Pêcheurs et scientifiques sont nombreux à demander que les pêcheurs – particulièrement les artisans – soient reconnus dans leur expérience, leur capacité à percevoir les changements permanents dans l’environnement marin et leur capacité à s’adapter à ces réalités mouvantes. Le paradoxe des mesures de gestion, centralisées, uniformisées, planifiées, destinées à préserver les ressources, c’est qu’elles emprisonnent trop souvent les pêcheurs dans un carcan de contraintes qui réduit leur capacité de flexibilité et de résilience. Le pire est atteint avec la privatisation qui enferme les pêcheurs dans l’obligation de pêcher une ou des espèces sans qu’ils aient la capacité de s’adapter à l’évolution des espèces qui varient considérablement dans le temps et l’espace¹⁹. La préservation des ressources ne peut se passer de mesures de contraintes en particulier pour contrôler l’effort de pêche et donc l’accès à la ressource, mais il faut qu’elles soient acceptées et légitimées par les pêcheurs. Tout le problème consiste à organiser la structuration collective qui permet un processus d’élaboration et de validation collective des règles. «Aussi incongru que cela puisse paraître, placer le poisson avant les pêcheurs a favorisé les problèmes de surpêche²⁰». La gestion des ressources est d’abord une affaire de rapports humains, de partage de ressources communes limitées, mobiles et fluctuantes, entre des acteurs très diversifiés, souvent concurrents. Ce n’est pas d’abord une affaire de biologistes ou d’écologistes, encore moins de financiers. Là est l’erreur majeure de tous ceux qui, dans la hiérarchie des objectifs, donnent la priorité absolue à l’environnement ou encore au profit maximum. Il est certain que réduire le nombre de bateaux peut

améliorer la rentabilité dans plusieurs pêcheries, mais la volonté de maintenir un nombre plus important peut être un choix collectif, si l’équilibre économique et biologique n’est pas gravement compromis. Le refus de maximiser le profit, comme le proposent les ONG et la Commission, est porté par d’autres valeurs. Elinor Ostrom, prix Nobel 2009, a théorisé, à partir de nombreuses études de terrain auprès de communautés de pêcheurs, les conditions de cette capacité collective à gérer une ressource naturelle commune²¹. La «tragédie des communs», évoquée par les libéraux pour justifier une privatisation, est loin d’être inévitable. Inscrire la réforme de la PCP dans cette perspective, en redonnant confiance et responsabilités aux pêcheurs, c’est tout le

contraire du projet de mise sous tutelle porté par les ONG et les fondations dans le cadre d’une privatisation des droits de pêche. C’est aussi remettre en cause les démarches centrées sur les choix des consommateurs et surtout des grands distributeurs. Les ONG et les consommateurs ont bien sûr leur mot à dire sur l’évolution des pêcheries, mais ils doivent reconnaître que les pêcheurs seuls, accompagnés par les scientifiques, sont à même de s’adapter aux évolutions permanentes des ressources et des conditions de leur exploitation, dans un système de cueillette qui n’est pas un système de production programmable, même si les pêcheurs s’efforcent de s’adapter à la demande. Yvon David, un ancien patron pêcheur normand, dans ses mémoires, expose très clairement



Pêcheurs «industriels» avec une drague, Lorient.

Phot. A. Le Sann

19. Rob VAN GINKEL, *Braving Troubled Waters*, Amsterdam University Press, 2009, 340 p.

20. Quentin GRATON, Ray HILBORN *et al.*, *Handbook of marine fisheries conservation and Management*, Oxford University Press, New York, 2010, 750 p.

21. Elinor Ostrom, *Gouvernance des biens communs*, De Boeck, Bruxelles, 2010, 300 p.



«Racourcit la vie», l'humour face au risque.

Phot. A. Le Sann

cela: «On massacre aujourd'hui la pêche en France, la suppression des libertés conduit mon métier à l'agonie. Liberté ne veut pas dire non-respect des règles, même celles qui n'ont pas de sens, ni le non-respect d'autrui car ce métier est tributaire des intempéries, de la pêche avec ses aléas, du commerce et de la pénibilité», «Nous ne pêchions que ce qui se vendait. Sans Bruxelles, la pêche se régulait seule. Nous changions d'espèces plusieurs fois par mois pour nous adapter au marché. Je changeais d'appareils passant du chalut à la corde et à la drague à coquille. Nous avons déjà inventé leur concept de polyvalence²².» De telles réflexions vont à l'encontre de la vision rigide et très simpliste de la pêche artisanale défendue par les ONGE et la Commission de Bruxelles. Pour elles, la pêche artisanale se réduit à ce qu'on appelle la petite pêche, bateaux de moins de 12 m à l'exclusion des arts traînants (drague et chalut). C'est réduire considérablement les zones accessibles aux artisans (les 12 ou 20 milles) réservant de facto les

ressources du large aux «Industriels». On voit le parti que peuvent tirer les partisans des QIT d'une telle proposition. Les artisans doivent avoir accès à l'ensemble des zones de pêche en fonction de leurs moyens et ils doivent pour cela utiliser une diversité d'engins qui permet de varier les captures et de s'adapter à la diversité des conditions. On a déjà pu mesurer les dégâts que l'interdiction des filets maillants dérivants a entraînés sur les côtes françaises; les reports de l'effort de pêche sur des ressources côtières ont aggravé la surexploitation. En fermer la pêche artisanale dans une catégorie aussi restrictive, c'est aussi augmenter la pression de pêche dans la zone littorale, déjà souvent saturée et surexploitée alors que les ressources du large se reconstituent. On ne voit pas de quel droit des ONGE viendraient décider pour les pêcheurs et imposer avec l'argent, issu des fondations, leur vision en les mettant sous tutelle. Les ONGE, comme tout citoyen, peuvent bien sûr participer aux débats sur les pratiques de pêche, soutenir les

pêcheurs artisans, mais ce ne sont pas leurs responsables, et encore moins les dirigeants des richissimes fondations qui les financent, qui prennent les risques financiers et humains d'une activité aussi difficile et passionnante, parce qu'elle nécessite une adaptation permanente. Respectueux des droits des pêcheurs, ils peuvent leur rappeler que ces droits les engagent aussi à exercer leurs responsabilités et les soutenir dans cette perspective mais leur mise sous tutelle par l'argent est inacceptable. Les pêcheurs artisans doivent rester maîtres de leur destin.

Alain Le Sann

NB, les données sur les financements sont issues du dossier réalisé par Yan Giron, avec des contributions d'Alain Le Sann et Philippe Favrelière, *Blue Charity Business*, éd. Collectif Pêche & Développement, Lorient, octobre 2012, 70 p.

Téléchargeable sur le site <www.peche-dev.org>.

22. Yvon DAVID, Catherine ECOLE-BOIVIN, *Les marées du Père Yvon*, édition de la Rue, Bézancourt, 2012, 240 p.

Le naufrage organisé de la pêche méditerranéenne française n'est pas une fatalité !

Port-Vendres, Collioure, Sète... voilà des ports qui étaient célèbres il y a encore quelques années pour les anchois, la sardine, le thon... Aujourd'hui à Collioure, les salaisons catalanes *Anchois Roque*, comme la *maison Desclaux* font venir leurs anchois de l'Atlantique : l'ancien port de pêche est un musée impressionniste de tableaux sur la mer et un port d'une centaine d'anneaux pour la plaisance. Il ne reste plus qu'un seul bateau à Port-Vendres. Le *Marie-José Gabriel* est en effet le seul chalutier à pratiquer cette pêche, tandis qu'un seul thonier était sorti en 2011, 3 autres ayant été désarmés... On y a compté pourtant une flotte de pêche d'une trentaine de bateaux et d'une dizaine de « petits métiers », aujourd'hui elle est remplacée par la plaisance avec un port qui compte plus de 250 anneaux ! La criée ne reçoit plus que 2 bateaux, celui de Port-Vendres et un de St-Cyprien. Le dernier patron pêcheur, Gabriel Diaz, n'aura pas de successeur... Dans le port on accuse les mesures de l'Europe contre une « soi-disante surpêche », les décisions du gouvernement français qui aggrave la politique européenne en écho à une propagande écologiste, des relevés contestables d'IFREMER, la pratique d'une vente aux enchères descendantes à la criée, le prix du gasoil... ». Au final une véritable entreprise de destruction de la pêche serait à l'œuvre, tandis que le littoral serait livré aux plaisanciers et aux marinas immobilières. La seule limite à l'aménagement immobilier est la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls. Unique réserve naturelle exclusivement marine de France, elle s'étend sur 6,5 km et couvre 650 ha de mer entre Banyuls-sur-Mer

et Cerbère juste au nord de la frontière espagnole (cf. son site internet).

Plus à l'est le port de Sète frise l'asphyxie. Grâce aux senneurs, il est devenu dans les années 80 le premier port de pêche en Méditerranée française à la place de Marseille. C'est la seule base française qui reste pour la pêche au thon rouge avec 11 thoniers. Le 14 mars 2012 des chalutiers venus de Grau-du-Roi et de Port-la-Nouvelle, les pêcheurs ont bloqué le port, contestant le plan gouvernemental de l'époque Sarkozy. Les indemnités de 7,6 M € à 9 M € – devaient permettre la mise en place d'audits, d'arrêts temporaires indemnisés – passant de vingt à trente jours – et d'un plan de sortie de flotte, pour 40 navires sur trois ans. La pêche au thon rouge, très réglementée, est limitée à un mois dans l'année : marins et bateaux restent à quai durant la majorité de l'année, disposant après accord d'une somme

d'argent supérieure à celle aléatoire d'une campagne. Cette situation engendre un climat social particulier qui n'est pas sans rappeler une « réalité napolitaine » avec une circulation monétaire déconnectée d'une réelle économie. La profession est organisée autour d'une personnalité discutée sinon discutable, le « prud'homme major » des pêcheurs sétois, qui possède nombreux restaurants, une villa très « surveillée sur la côte »... Certains bateaux avaient même été envoyés en Libye attirés par la manne de Kadhafi. Les désillusions et l'histoire en ont décidé autrement... Aujourd'hui une partie d'entre eux est désarmée : la disparition des thoniers entraînerait la ruine des autres chalutiers et du port... À cela s'ajoute le développement des ports de commerce et de plaisance. En réaction, les petits métiers du Languedoc Roussillon se sont tournés vers les



Chalutier en Méditerranée.

Phot. J. Chérel

étangs, où s'est concentrée la pêche artisanale. La pêche artisanale tente de s'adapter (cf. le film de François Bernardi, *les Gens de la Mer*). Deux logiques s'affrontent : celle des flottes qui sont « déterritorialisées » et celle de la pêche artisanale qui vit à partir d'un territoire géographique, social, économique...

À force de chanter sur toutes les falaises que la Méditerranée serait en voie de devenir une mer sans poissons, la disparition des pêcheurs ne devrait émouvoir personne. Pourtant au moins 2 mesures montrent que le problème pourrait être envisagé autrement. Tout d'abord, la France a décidé de déclarer auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU) une zone économique exclusive (ZEE) en Méditerranée pour protéger notamment ses ressources halieutiques, et deuxièmement la mise en place de récifs artificiels fait revenir les poissons... Par ailleurs on peut constater que la dramatisation faite par certaines ONG sur la disparition des stocks est contredite par le constat d'un retour du thon rouge reconnu par les scientifiques et WWF, et perçu depuis quatre ans par les pêcheurs. Il faut s'interroger sur les mobiles réels de campagnes menées sur le thème de la disparition des poissons qui coïncident avec la logique de concentration des armements opérée dans le cadre de la politique des QRT. La vente de la majeure partie des quotas de thon rouge par les pêcheurs basques pour un prix supérieur au prix de vente du poisson a profité aux sociétés espagnoles qui ont pu ainsi augmenter leur quota méditerranéen... Au contraire il faudrait soutenir la demande d'augmenter le faible quota de thon rouge de la petite pêche pour revitaliser ce secteur beaucoup plus porteur d'emplois, de dynamisme économique et de développement des territoires.



Port de Sète

Phot. J. Chérel

Aujourd'hui le choix est assez clair entre 2 directions :

- ou les politiques, le gouvernement du changement en France, les responsables de l'Europe considèrent que le poisson sauvage, prétendu rare, doit être réservé à une minorité de riches, réservant le poisson produit dans des élevages avec force produits chimiques et farines OGM au grand public. Dans ce cas ils seront tenus responsable du naufrage de la pêche et des pêcheurs, en Méditerranée puis en Bretagne ;
- ou bien les politiques, le gouvernement, l'Europe convaincus avec les consommateurs de l'importance de la pêche dans l'apport nutritionnel de la population s'engagent à trouver des solutions pour la mise en place d'une politique de gestion, de sauvegarde des stocks halieutiques avec en parallèle une politique de création d'emplois de la mer, une politique de développement des territoires littoraux.

Jacques Chérel

Le Collectif **Pêche & Développement** est une organisation indépendante qui a pour but la promotion des échanges entre pêcheurs et travailleurs de la pêche du Nord et du Sud, l'information sur le développement dans la pêche et l'aquaculture. **Pêche & Développement** est tiré à 600 exemplaires. Beaucoup de nos lecteurs habitent les pays du Sud (Asie, Afrique, Amérique latine). Ces envois hors Europe représentent un surcoût très important. L'échange d'informations avec le Sud étant un objectif prioritaire, nous demandons à nos lecteurs des Pays du Nord de souscrire un abonnement. Ce bulletin est coédité par le Collectif et le CRISLA. Seul l'éditorial exprime le point de vue du Collectif, les articles signés n'engagent que leur auteur.

Bulletin d'abonnement

Nom/Organisation :
 Prénom :
 Adresse :
 Courriel :@.....

Abonnement pour 1 an (4 numéros) : ordinaire 12 €, soutien 18 €.
 Chèque à l'ordre du CRISLA, à retourner à Pêche et Développement c/o CRISLA
1 avenue de la Marne 56100 Lorient, France

tél. CRISLA 02 97 64 64 32 • e-mail : crisla@ritimo.org • www.crisla.org
 Tél. Collectif 02 97 84 05 87 • fax. 02 97 64 64 32 • e-mail : peche.dev@wanadoo.fr
 site Internet www.peche-dev.org ISSN 1283-6885

COMITÉ DE RÉDACTION

Jacques Chérel, Philippe Favrelière,
 Danièle Le Sauce, Alain Le Sann,
 Ana Toupin

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Alain Le Sann

MISE EN PAGE

Rafael Krobski

IMPRESSION

Objectif repro

Le CRISLA bénéficie d'un appui
 du ministère des Affaires étrangères
 dans le cadre du réseau RITIMO.